

**Communiqué de presse**

**Le Chef du Gouvernement reçoit le Président de l’Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale**

**Rabat le 12 décembre 2024**

Le Chef du Gouvernement, M. Aziz Akhannouch a reçu, jeudi 12 décembre 2024 à Rabat, M. Abderrahim Chaffai, président de l’Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), qui lui a présenté le rapport annuel de l’ACAPS, ainsi que le rapport des opérations de contrôle des organismes de retraite au titre de l’année 2023.

Au cours de cette rencontre, le président de l’ACAPS a donné un aperçu complet de la situation des secteurs de l'assurance et de la protection sociale pour l'année 2023, ainsi que des résultats des activités de l'Autorité en matière de supervision.

Il a également souligné l’importance stratégique des secteurs des assurances et de la prévoyance sociale dans la protection des citoyens, la gestion des risques et le soutien à l’économie nationale. Les opérateurs dans ces secteurs étant parmi les investisseurs institutionnels les plus importants du secteur financier au Maroc et gèrent plus de 580 milliards de dirhams d’actifs.

Il a précisé que le secteur des assurances a fait preuve d’une grande résilience face à un environnement économique mondial incertain, enregistrant un chiffre d’affaires d’environ 60 milliards de dirhams en 2023, soit une progression de 4 % par rapport à 2022.

En ce qui concerne le secteur de la prévoyance sociale, les indicateurs démographiques montrent que les régimes de retraite couvrent actuellement 4,8 millions d’actifs avec une progression de l’ordre de 3,6% par rapport à 2022. Le taux de couverture retraite a ainsi atteint près de 49% de la population active occupée. En contrepartie, l’effectif des bénéficiaires des prestations de ces régimes a augmenté de 4,8% pour atteindre 1,42 million de bénéficiaires dont 69% sont des retraités.

M. Abderrahim Chaffai a par ailleurs précisé que le nombre des bénéficiaires de l’Assurance maladie obligatoire de base a atteint 17 millions de salariés, de titulaires de pensions et des ayants droits des régimes des secteurs public et privé ainsi que des régimes des étudiants et des travailleurs non-salariés, contre 11,9 millions en 2022, soit une augmentation de 43,5% à la suite de l’ajout des bénéficiaires du régime AMO-TNS. Aussi, le nombre de cotisants dans ces régimes a augmenté de 51% par rapport à l'an dernier pour atteindre 8,3 millions.